

**Procès-verbal de la Régie d'exploitation
du complexe sportif Sainte-Catherine et Delson**

SÉANCE ORDINAIRE 29 AOÛT 2023

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Régie d'exploitation du complexe sportif Sainte-Catherine et Delson tenue le 29 août 2023 à 15h00 à l'hôtel de ville de Sainte-Catherine située au 5465 Boulevard Marie-Victorin à Sainte-Catherine.

Sont présents :

M^{me} la conseillère : Annick Latour, Ville de Sainte-Catherine

MM. les conseillers : Sylvain Bouchard, Ville de Sainte-Catherine
Éric Lecourtois, Ville de Delson
Jean-Michel Pepin, Ville de Delson

Sont également présents : Mme Laurence Oberson, directrice générale adjointe de la Ville de Sainte-Catherine
M. Véronique Gravel, directrice des loisirs de la Ville de Delson
M. Philippe Da Silva, directeur général de la Régie d'exploitation du complexe sportif Sainte-Catherine et Delson

097-08-23

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATION DU QUORUM

Il est proposé par Jean-Michel Pepin appuyé par Éric Lecourtois d'ouvrir la séance à 15h00.

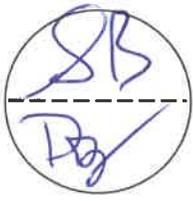
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

098-08-23

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour suivant est proposé :

1. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 25 juillet 2023
4. Nomination du directeur général à titre de secrétaire-trésorier
5. Modification des signataires au compte bancaire
6. Modification responsable ACCÈSD et Visa Desjardins
7. Marge de crédit
8. Emprunt temporaire - construction d'un complexe sportif, l'achat de mobilier, d'équipements et les coûts d'une œuvre d'art
9. Octroi de contrat – comité de bon voisinage
10. Politique de remboursement de dépenses
11. Congés fériés du directeur général
12. Approbation de la liste des factures payées par dépôt direct – août 2023
13. Période de questions
14. Levée de l'assemblée



**Procès-verbal de la Régie d'exploitation
du complexe sportif Sainte-Catherine et Delson**

Il est proposé de modifier l'ordre du jour afin de traiter le point 4, soit la nomination du directeur général à titre de secrétaire-trésorier avant le point 3, soit l'adoption du procès-verbal du 25 juillet 2023.

Il est proposé par Jean-Michel Pépin, appuyé par Éric Lecourtois et résolu,

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

099-08-23

NOMINATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL À TITRE DE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

CONSIDÉRANT que la nomination de monsieur Philippe Da Silva Rondeau au poste de Directeur général de la Régie d'exploitation du complexe sportif Sainte-Catherine et Delson;

CONSIDÉRANT QU'il est recommandé de nommer une seule personne au poste de secrétaire-trésorier;

Il est proposé par Éric Lecourtois appuyé par Annick Latour et résolu,

De nommer monsieur Philippe Da Silva Rondeau à titre de secrétaire-trésorier en remplacement de monsieur Jean-François Messier, secrétaire et de madame Laurence Oberson, trésorière. Monsieur Da Silva Rondeau sera aussi responsable des demandes d'accès à l'information actuellement soutenu par la Ville de Delson.

Il est de plus résolu de remercier chaleureusement monsieur Jean-François Messier et madame Laurence Oberson pour leur valeureuse contribution comme secrétaire et trésorière de la régie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

100-08-23

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 25 juillet 2023

Il est proposé par Jean-Michel Pepin appuyé par Éric Lecourtois et résolu,

D'adopter le procès-verbal du 25 juillet 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

101-08-23

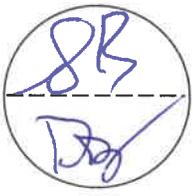
MODIFICATION DES SIGNATAIRES AU COMPTE BANCAIRE

CONSIDÉRANT la nomination de monsieur Philippe Da Silva Rondeau au poste de secrétaire-trésorier;

Il est proposé par Jean-Michel Pepin appuyé par Annick Latour et résolu,

De modifier les signataires au compte bancaire de la façon suivante : le secrétaire-trésorier, le président et le vice-président. Deux signataires sont requis pour les effets bancaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal de la Régie d'exploitation
du complexe sportif Sainte-Catherine et Delson**

102-08-23

MODIFICATION RESPONSABLE ACCÈSD ET VISA DESJARDINS

CONSIDÉRANT la nomination de monsieur Philippe Da Silva Rondeau au poste de Directeur général;

Il est proposé par Annick Latour appuyé par Éric Lecourtois et résolu,

De désigner monsieur Philippe Da Silva comme administrateur principal ACCÈSD Desjardins et visa Desjardins en remplacement de monsieur Serge Courchesne qui agissait provisoirement à ce titre. Ce changement entrera en vigueur d'ici le 15 septembre 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

103-08-23

MARGE DE CRÉDIT

IL EST RECOMMANDÉ de conclure une entente avec la Caisse Desjardins des Moissons-et-de-Roussillon afin d'obtenir une marge de crédit de 100 000 \$;

QUE les documents jugés utiles à l'entente soient signés par le président ou le vice-président et par le secrétaire-trésorier;

QUE cette résolution abroge la résolution 053-03-23.

Il est proposé par Éric Lecourtois appuyé par Annick Latour et résolu,

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

104-08-23

**EMPRUNT TEMPORAIRE - CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE SPORTIF,
L'ACHAT DE MOBILIER, D'ÉQUIPEMENTS ET LES COÛTS D'UNE ŒUVRE
D'ART**

Considérant que la Loi sur les cités et villes permet au conseil d'administration de la Régie de décréter un emprunt temporaire pour le paiement des dépenses effectuées au terme d'un règlement d'emprunt;

Considérant le règlement numéro 005-23 décrétant la construction d'un complexe sportif, l'achat de mobilier, d'équipements, les coûts d'une œuvre d'art et un emprunt au montant de 35 684 000 \$ à cette fin;

Considérant que le règlement numéro 005-23 a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 4 août 2023;

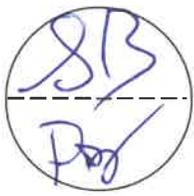
Il est proposé par Annick Latour appuyé par Jean-Michel Pepin et résolu,

Que le conseil d'administration de la Régie autorise un emprunt temporaire jusqu'à concurrence d'un montant de 35 684 000 \$ représentant le montant total des dépenses autorisées par le règlement d'emprunt numéro 005-23.

Que le secrétaire-trésorier soit autorisé à emprunter par un billet à demande à la Caisse Desjardins des Moissons-et-de-Roussillon selon les modalités de l'entente liant la caisse et la Régie.

Que le président (en son absence, le vice-président) et le secrétaire-trésorier (en son absence le vice-président) soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Régie, tout document jugé utile et nécessaire afin de donner plein effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal de la Régie d'exploitation
du complexe sportif Sainte-Catherine et Delson**

105-08-23

OCTROI DE CONTRAT – COMITÉ DE BON VOISINAGE

CONSIDÉRANT que la Régie souhaite maximiser la bonne intégration du nouveau complexe sportif dans sa communauté d'accueil. Ainsi, elle souhaite mettre en place un Comité de bon voisinage réunissant quatre membres citoyens de Sainte-Catherine et trois de Delson, deux élus siégeant au Conseil d'administration de la Régie et le directeur général.;

Considérant que la firme Table ronde Participation publique a déposé une offre de service sur une base forfaitaire pour 12 rencontres, incluant le rapport final. Ce mandat forfaitaire est divisé de la façon suivante : 2023: 4 000 \$; 2024 : 8 000\$; 2025 : 8 000 \$; 2026 : 6 500 \$. La Régie pourra diminuer le nombre de rencontres. Les honoraires de chaque rencontre sont établis à 2 000\$.

Il est proposé par Éric Lecourtois appuyé par Jean-Michel Pepin et résolu,

De conclure un contrat de gré à gré avec la firme Table ronde Participation publique au montant de 30 468.38 \$ TTI selon l'offre de service du 15 juin 2023. La Régie pourra diminuer le nombre de rencontres, les honoraires étant établis à 2 299.50 \$ TTI par rencontre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

106-08-23

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DE DÉPENSES

CONSIDÉRANT que la Régie souhaite se doter d'une politique de remboursement de dépenses;

Il est proposé par Jean-Michel Pepin appuyé par Annick Latour et résolu,

D'adopter la politique de remboursement de dépenses qui a été déposé au conseil d'administration.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

107-08-23

CONGÉS FÉRIÉS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

CONSIDÉRANT le contrat de travail conclu entre la Régie et le directeur général;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Phillipe Da Silva ne désire pas faire une demande à chaque année pour l'autorisation de deux journées fériées prévues à son contrat;

Il est proposé par Éric Lecourtois appuyé par Jean-Michel Pepin et résolu,

D'autoriser de manière récurrente, la veille de Noël et la veille du jour de l'an à titre de journée fériée;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

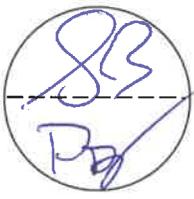
108-08-23

**APPROBATION DE LA LISTE DE FACTURES PAYÉES PAR DÉPÔT DIRECT
– AOÛT 2023**

Il est proposé par Annick Latour appuyé par Éric Lecourtois et résolu,

D'adopter la liste des factures payées par dépôt direct d'août 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal de la Régie d'exploitation
du complexe sportif Sainte-Catherine et Delson**

109-08-23

PÉRIODE DE QUESTIONS

Des questions sont posées sur les sujets suivants :

- Les tâches actuelles du directeur général
- Le droit de vote du secrétaire-trésorier
- Les taxes foncières à payer par la Régie
- La taxe de secteur pour les infrastructures à venir
- La date de dépôt du budget 2024

110-02-23

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Annick Latour appuyé par Éric Lecourtois de lever l'assemblée à 15h32.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Sylvain Bouchard, président

Philippe Da Silva, secrétaire-trésorier